

ACTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE MONITEUR DE PILOTAGE

Intitulé	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport Spécialité « Educateur Sportif » Mention « SPORT AUTOMOBILE »
Objectif	Préparer le diplôme « BREVET PROFESSIONNEL JEPS Spécialité « Educateur Sportif » Mention SPORT AUTOMOBILE », inscrit au RNCP et permettant d'exercer le métier de « MONITEUR DE PILOTAGE » (article L212-1 du code du Sport). L'encadrement et l'animation d'activités de loisir, d'initiation, de découverte et de préparation à la compétition en sport automobile nécessitent la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le BP JEPS mention "sport automobile" permet de satisfaire à cette obligation de qualification.
Public visé	Tout public en formation professionnelle initiale, continue.
Volume(s) horaire(s)	1258 heures maximum (600 en centre - 658 en entreprise) – certifications, réparties durant 10 mois, de février à décembre. Les parcours individualisés permettent, suite à la procédure légale de positionnement, de définir des plannings nominatifs.
Programme	Formation incluant des épreuves de validation (UC 1 à 4) : UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure. UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure. UC3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en sport automobile. UC4 : Mobiliser les techniques de l'option choisie pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage.
Moyens pédagogiques et encadrement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pistes adaptées en fonction des mentions (pistes Maison Blanche et du Houx, aires d'évolution, circuit A. Prost). ✓ Salles de cours équipées. ✓ Voitures adéquates (berlines de série, karts, GT, ...). ✓ Matériels techniques (cônes de Lubeck, talkies walkies, freinographe, cellules de chronométrage, ...). L'encadrement est assuré par un coordonnateur / formateur, des intervenants vacataires spécialistes.
Modalités d'évaluation au cours de l'action de formation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Etude de cas - Questionnaires ✓ Mises en situation pédagogiques en centre et en entreprise ✓ Entretiens en centre et en entreprise
Suivi d'exécution du programme et appréciation des résultats	Le suivi de formation est assuré par le coordonnateur / formateur. Evaluations et validations durant l'action de formation. Feuilles d'émargement. Bilans individuels et collectifs (facultatifs).
Modalités d'évaluation UC1 à 4	<ul style="list-style-type: none"> - Production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique faisant l'objet d'une soutenance orale suivie d'un entretien ; - mise en situation professionnelle d'animation de séance ; - Démonstration technique au volant d'un ou plusieurs véhicules ; et pour le candidat qui choisit l'option perfectionnement au pilotage - Une présentation suivie d'un entretien d'un montage vidéo présentant une situation vécue en tant que moniteur embarqué